

Deux marraines de choix pour les requérants

VAUD La radicale Doris Cohen-Dumani et la socialiste Silvia Zamora s'engagent contre les renvois. Les deux municipales de Lausanne veulent faire pression sur le canton pour trouver une issue humaine à la crise des «523»

YAN PAUCHARD

18 juin 2005

La première est radicale, la seconde est socialiste. Les deux municipales de Lausanne, Doris Cohen-Dumani (Sécurité publique) et Silvia Zamora (Sécurité sociale et Environnement), ont pourtant choisi de se battre côte à côte pour défendre les requérants d'asile déboutés vaudois. En tant que représentantes de la capitale du canton, elles espèrent faire pencher la balance en faveur de «ces familles qui ont construit leur vie ici».

Si vous avez manqué le début

» [Les députés aboient, Mermoud renvoie](#)

Sur le web

» [Doris Cohen-Dumani, VD.ch](#)

» [Ville de Lausanne](#)

» [Sécurité publique, Lausanne](#)

» [«Stop aux renvois»](#)

» [Etat de Vaud](#)

Qu'est-ce qui a motivé cet engagement en faveur des requérants?

Silvia Zamora. - Au départ, c'est une prise de position de la Municipalité, décidée à l'unanimité. Cet exécutif se distingue par le fait que ses membres sont en majorité d'origine étrangère; je suis moi-même issue d'une famille d'émigrés espagnols venus du Maroc. Nous voulons refléter une Suisse urbaine et mélangée, différente de cette Suisse fermée et qui pousse aux amalgames. C'est cette confusion entre les requérants, les clandestins et les délinquants qui crée toutes les tensions autour des étrangers.

Votre parcours personnel a-t-il joué un rôle?

Doris Cohen-Dumani. - C'est vrai, je suis moi-même une réfugiée politique. Ma famille a dû fuir l'Egypte de Nasser quand j'avais 12 ans. En Suisse, on a interdit à mon père de travailler. Nous avons été menacés d'expulsion; les policiers sont venus chez nous. Ma mère en a souffert.

La situation de ces personnes, je l'ai vécue dans ma chair. Il est intolérable de faire usage de la force contre des familles à qui on a laissé croire pendant dix ans qu'elles étaient les bienvenues chez nous.

Ne pensez-vous pas que sans la menace de la force les requérants ne rentreront jamais?

S. Z. - Je ne peux pas admettre cette menace. Les départs doivent être discutés et préparés de manière humaine. On ne peut pas jeter des pères de famille en prison. Les délinquants sont mieux protégés par la loi.

D. C.-D. - Pour ces personnes, particulièrement faibles, la Confédération a vite trouvé des solutions. Par contre, Berne n'a toujours pas pris au sérieux le problème des dealers, et laisse les cantons se débrouiller.

N'êtes-vous pas en train de donner un faux espoir à ces gens car la loi...

S. Z. - Ce n'est pas une question de loi, mais d'interprétation.

D. C.-D. - Les avis de droit se contredisent. Celui du Pr Nguyen (*réd.: chargé de cours à l'Université de Lausanne*) estime par exemple que l'Etat est dans l'illégalité en n'offrant pas de droit de recours à ces requérants déboutés. Nous nous appuyons sur des textes comme la Convention internationale des droits de l'enfant. Nous pouvons donc aussi dire que nous avons le droit pour nous. Enfin, le projet de loi sur l'asile en discussion à Berne pourrait nous permettre, à terme, de donner un vrai statut à ces familles.

La majorité du Conseil d'Etat n'est pas de cet avis. Il a déjà expulsé trois célibataires. Que ferez-vous s'il renvoie des familles?

D. C.-D. - Il n'osera pas durcir sa position, face à la résistance de la majorité des députés et des Eglises. Il y a d'intenses discussions au sein du gouvernement à ce sujet.

S. Z. - Le problème, c'est qu'un seul membre du Conseil d'Etat s'exprime sur le sujet (*réd.: L'UDC Jean-Claude Mermoud*). Les signes de durcissement qu'il donne ne reflètent pas la position, plus nuancée, du gouvernement.

En cas de renvoi, vous ne mettez pas la police de Lausanne à disposition du Conseil d'Etat. Un symbole fort, mais sans effet concret...

D. C.-D. - Non, au contraire, d'habitude le canton requiert l'aide de la police municipale pour les expulsions. Là, il devra prendre ses responsabilités.

S. Z. - Et je ne suis pas sûre que les gendarmes aient envie d'aller séparer des familles.

□

